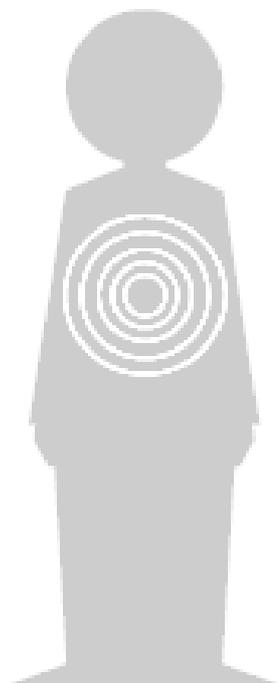




ORPHELINS

SIDA

INTERNATIONAL



Journée des parrains

&

Assemblée Générale 2007

Compte-rendu

11 mars 2007

Orphelins Sida International
4 rue de Belfort
Tel / Fax : 01 47 97 54 94
www.orphelins-sida.org

75 011 Paris
Mail : contact@orphelins-sida.org
<http://osi.bouake.free.fr>

JOURNEE DES PARRAINS 2007

Personnes présentes :

- Les membres du Conseil d'Administration d'Orphelins Sida International : Myriam Mercy (Présidente), Patricia Velletri (Secrétaire Générale), Annie Carron (Trésorière), Frédérique Delabrière, Marie-Jo Mercy, Sandrine Rollot et Estelle Neveu.
- Les parrains et marraines.
- Le responsable des parrainages de l'AJPO, Daouda Ouédraogo.
- Les bénévoles et personnes impliquées dans la vie de l'association : Myriam Benoît et Frédéric Touchard.

Introduction :

Myriam Mercy ouvre la journée en remerciant les personnes présentes et en excusant Sandrine Dekens et Marie-Rose Baganzicaha qui n'ont pu être présentes pour cette journée. Elle indique que des nouvelles très récentes seront apportées pour deux pays en particulier : le Togo suite au voyage de Marie-Jo Mercy et le Burkina Faso grâce à la venue de Daouda Ouédraogo, responsable des parrainages chez notre partenaire burkinabé, l'AJPO, et à celle de Frédéric Touchard, réalisateur du film « L'Afrique Orpheline » qui a eu l'occasion de retourner quelques images à l'occasion du festival Fest'Paco (festival panafricain du film de Ouagadougou).

Toutes ces personnes, ainsi que Patricia Velletri, référente à OSI pour le Burkina Faso feront part à l'assemblée de ces nouvelles dans la matinée.

L'après-midi sera l'occasion d'aborder les autres partenariats de l'association ainsi qu'un bilan moral et financier des différentes activités menées en 2006.

La journée se terminera par l'assemblée générale.

Tour de table de présentation

Des nouvelles fraîches du Burkina Faso

✘ Intervention de Patricia Velletri, référente d'OSI pour le Burkina Faso

Daouda présentera l'AJPO et son travail en direction des orphelins et autres enfants vulnérables. Je m'attarderai plus spécifiquement au point de vue d'OSI et à nos relations avec l'AJPO.

Il y a eu une période difficile pour l'AJPO et nous avons eu des difficultés à la fois à comprendre ce qu'il se passait et à avoir des nouvelles.

En effet, l'AJPO est une association qui a grandi très rapidement à un moment donné et qui a dû faire face à un problème structurel, d'autant plus que les personnes fondatrices ont commencé à travailler dans d'autres structures. Ainsi, Nathalie Sawadogo, la Présidente de l'association et ancienne référente pour OSI, travaille par ailleurs. Or, il y a des personnes chargées plus spécifiquement du suivi des enfants, qui vont sur le terrain et connaissent les bénéficiaires, comme Daouda.

L'AJPO a donc entrepris un travail de restructuration, avec des personnes nommées plus spécifiquement pour être les interlocuteurs d'OSI.

Depuis le mois de juin 2006, le partenariat est reparti sur des bases plus sereines et fonctionne bien. L'AJPO fait preuve de réactivité pour répondre aux demandes d'OSI, a envoyé des fiches de suivi de chaque enfant afin que nous puissions avoir des nouvelles objectives sur leur évolution (santé, scolarité...) et les parrains ont pu recevoir des courriers de leur filleul.

Quelques filleuls sont en attente de parrainage, d'autres parrainages ont été revus, parce que les parrains ne payaient plus et ont été radiés ou parce qu'ils ont fait le choix d'arrêter pour diverses raisons.

Pour conclure, la grande avancée de l'année 2006 avec l'AJPO restera les nouvelles objectives concernant chaque filleul et les courriers directs que les parrains ont pu recevoir.

✘ Projection de quelques images du retournage au Burkina-Faso, début 2007

Quelques images :



Ouagadougou



Pô



✘ Intervention de Frédéric Touchard, réalisateur de « L'Afrique Orpheline »

Quand je suis parti, ma mission était de voir tous les enfants. J'ai pu me rendre compte que Daouda a un contact privilégié et très fort avec tous les enfants parrainés. Malgré cela, les enfants restaient muets devant la caméra. Cela est dû au fait que faire un film demande du temps et qu'il est nécessaire de se connaître pour parler.

Mon second objectif était de revoir les enfants qui avaient témoigné pour le film « L'Afrique Orpheline ». Il y eu une vrai discussion avec ces enfants, sur ce qu'ils sont, sur leur avenir et sur leur évolution. A Pô, j'ai pu tourner des plans d'enfants parrainés au cours d'une réunion.

Beaucoup d'enfants ne parlent pas trop français et s'expriment surtout dans la langue locale. Les plus grand parlent un peu français grâce à l'école.

Enfin, j'ai pu noter que, pour les plus petits, la notion de parrain ou de marraine est parfois difficile : ils confondent parrains et parents. De plus, la notion de parrainage est très différente d'un enfant à l'autre. Par exemple, Mamadou, qui va devenir majeur, veut rester en contact avec ses parrains. Un lien très fort s'est établi avec eux. Le parrainage est très important en termes psychologiques. Pour Rasmata par contre, adolescente chef de famille, le soutien matériel est le plus important. Chacun vit le parrainage ou le marrainage de façon différente.

✘ Intervention de Daouda Ouédraogo, référent des parrainages à l'AJPO

Je vais vous présenter l'AJPO et son travail en direction des orphelins et enfants vulnérables (OEV).

Je suis à l'AJPO depuis 1998 (j'avais 12 ans), et y travaille aujourd'hui en tant que salarié, avec une dizaine d'autres personnes. J'ai commencé par des animations de sensibilisation sur le VIH et par aider pour le transport de matériel. Puis est venue la sensibilisation sur les marchés.

J'ai ensuite pu suivre une formation en counseling et effectuer des dépistages mobiles dans les villages.

Depuis 2002, je suis chargé du suivi des parrainages des enfants. C'était la première fois que je travaillais avec les enfants. J'effectue des visites à domicile ; les infirmières s'occupent plus spécifiquement du suivi médical et des visites à l'hôpital. Les visites se font à domicile et non à l'école afin de ne pas provoquer une discrimination des enfants.

Je participe également à des groupes de parole avec les enfants.

A l'AJPO, on constate que les orphelins sont souvent recueillis par des parents.

D'autres enfants viennent seuls pour recevoir de l'aide. L'AJPO distribue des vivres le jeudi soir et comme cela se sait, les enfants se présentent pour en avoir. C'est l'occasion pour l'AJPO de faire un point sur la situation de l'enfant, de raccompagner l'enfant chez lui, d'effectuer une visite à domicile pour obtenir des informations sur le décès des parents et de se rendre compte de ce que l'enfant vit parmi les membres de sa famille.

D'autres enfants encore leurs sont référés par les services d'action sociale.

L'AJPO travaille également avec les hôpitaux pour suivre les enfants sous traitements.

1/ L'AJPO

L'AJPO a été créée en 1991.

Ses objectifs sont :

- de promouvoir la qualité de vie des OEV ;
- de faire prendre conscience de l'infection à VIH et de mener des actions de sensibilisation à la problématique du SIDA, particulièrement auprès de la population jeune ;

- de promouvoir le dépistage volontaire et confidentiel, surtout en milieu rural et parmi les jeunes ;
- d'accompagner et de soutenir les personnes vivant avec le VIH (prise en charge médicale et psychosociale).

L'association intervient dans 4 provinces du pays, dont Ouagadougou et Pô.

2/ Situation des orphelins et autres enfants vulnérables suivis par l'AJPO

Les OEV qu'elle accueille sont pris en charge dans 3 situations :

- un ou les deux parents sont infectés par le VIH et suivi à l'AJPO ;
- l'action sociale leur a référé les enfants ;
- ou les enfants ont été inscrits par un proche.

Environ 1286 orphelins et enfants vulnérables étaient suivis par l'AJPO fin 2006, 1000 environ se trouvant à Ouagadougou et les autres à Pô. Il n'est pas possible d'enregistrer tous les enfants car il y a trop de demandes.

Parmi ces enfants, 385 (soit 30 %) se trouvent en situation de vulnérabilité à cause du VIH/SIDA. Concernant les autres enfants, soit la cause du décès du ou des parents n'est pas connue, soit elle est cachée. Beaucoup de familles refusant de dépister les enfants, le nombre d'orphelins dus au SIDA est peut-être plus élevé. L'AJPO détient aussi des chiffres sur le nombre d'orphelins doubles (des deux parents) ou simples (orphelins d'un seul parent).

Enfin, 12 enfants infectés sont pris en charge sur le plan médical.

60 % des enfants pris en charge vivent avec leur mère, infectée elle-même par le VIH la plupart du temps. Très peu d'enfants vivent seuls avec leur père (une trentaine sur Ouagadougou). Les autres enfants vivent avec leurs grands-parents, plus souvent maternels que paternels. Dans une moindre mesure, les enfants sont accueillis dans la famille élargie.

L'AJPO a aussi pu noter l'émergence de mineurs chefs de famille, familles d'orphelins vivant seuls dans la maison de leurs parents avec l'aîné tenant le rôle de chef de famille. Les problèmes juridiques que cette catégorie peut connaître (notamment du point de vue de la succession) sont peu nombreux et lorsqu'ils existent sont pris en charge par les deux juristes de l'association.

Ainsi, on peut donner comme exemple le cas de Rasmata. Il faut savoir qu'à Ouagadougou, il existe des quartiers lotis et des quartiers non lotis (électricité, eau...). Le fait de s'installer dans un quartier non loti donne le droit de rester une fois le quartier loti. Il est 3 fois moins cher d'acheter une parcelle dans un quartier non loti, les prix étant plus abordables pour les petites familles (50 000 francs CFA, soit 75 euros environ pour l'achat d'un terrain nu). L'oncle de Rasmata a voulu récupérer la parcelle sur laquelle elle et ses frères étaient installés, la Mairie de Ouagadougou voulant en plus qu'il y ait une construction en dur sur la parcelle. Les juristes ont fait en sorte que la fratrie puisse garder la parcelle et c'est le petit frère de Rasmata, âgé de 15 ans, qui a construit une petite maison. C'est une véritable richesse pour la fratrie qui loue aussi une partie de la parcelle.

L'AJPO n'accueille pas d'enfants des rues, un centre spécialisé ayant été créé pour eux.

Remarque de Myriam Mercy : Beaucoup d'enfants parrainés sont orphelins d'un seul parent, ce qui peut sembler étonnant. En effet, avec 1286 enfants suivis, on peut se demander pourquoi il n'y a pas plus d'orphelins doubles bénéficiant d'un parrainage.

3/ Difficultés spécifiques des familles accueillant un ou plusieurs orphelins

Elles sont de trois ordres :

- Economique : la famille qui accueille l'enfant est souvent déjà dans une situation précaire. Or, l'arrivée d'un nouvel enfant représente une charge supplémentaire, ce qui entraîne une précarisation supplémentaire de la famille entière.

- Relationnelle : la relation entre l'enfant et son tuteur est souvent emprunte d'un manque de compréhension. La stigmatisation liée au SIDA entraîne aussi une mise à l'écart d'où l'existence de traumatismes et de tensions.
- Sociale : les enfants sont souvent peu ou pas encadrés, ce qui peut conduire à l'échec scolaire, voire à la délinquance. La discrimination est également encore très présente.

4/ Les réponses proposées par l'AJPO

La prise en charge proposée par l'AJPO comprend la scolarité des enfants, le don de fournitures scolaire, un soutien scolaire, une aide alimentaire, un soutien psychologique et une aide juridique (avec la présence de 2 juristes).

Elle propose en outre des activités communautaires comme des animations culturelles (jeux, sorties culturelles, théâtre...) ou un arbre de Noël.

Elle a aussi mis en place une activité de couture.

Il y a enfin, bien sûr, le parrainage de près de 50 enfants.

5/ Leçons apprises et questionnement

L'accueil des enfants en famille présente à la fois avantages et inconvénients :

- Les familles vont prendre en charge le/les enfants à cause de l'aide qui est proposée. Il faut donc d'assurer que l'enfant est bien traité et ne serve pas, par exemple, de bonne. S'il y a un problème avec la famille, l'AJPO mise sur la négociation.
- L'enfant n'a pas son mot à dire quant à la répartition des ressources données. Il peut ne pas bénéficier directement de l'aide.

Par ailleurs, des aides matérielles ponctuelles présentent plus un effet de soupoudrage qu'une réelle résolution du problème de fonds et peut avoir un effet d'assistanat.

Enfin, les ressources et fonds reçus par l'AJPO sont insuffisants pour satisfaire la demande croissante de soutien et pour faire face à l'ampleur du problème.

L'AJPO se demande donc comment rendre plus efficace et durable l'aide accordée aux familles accueillant des orphelins.

6/ Nouvelles pistes pour l'AJPO

Concernant les activités génératrices de revenu : certains parents ont des petits commerces. Des personnes de l'AJPO s'occupent de développer ce genre de programme.

L'accent est également mis sur la formation professionnelle avec des stages de couture et de coiffure.

L'AJPO souhaite aussi impliquer d'avantage les tuteurs à la fois dans la prise en charge afin de mieux encadrer les enfants à la maison et dans la vie quotidienne de l'AJPO, par exemple pour l'organisation de l'arbre de Noël...

Il est aussi question de l'implication des enfants plus âgés dans l'encadrement et l'éducation des plus jeunes, notamment au travers des activités d'information, d'éducation et de communication.

Des groupes de jeunes commencent à s'organiser entre eux et se réunissent régulièrement.

7/ Débat avec les participants

- Concernant le traitement des enfants, un programme de prise en charge des enfants infectés a été mis en place en partenariat avec l'hôpital pédiatrique Charles de Gaulle. Cette prise en charge est gratuite. Les infirmières accompagnent souvent les enfants à leur consultation.

Le suivi des enfants contaminés ne peut se faire qu'à Ouagadougou.

- Les associations de lutte contre le sida sont organisées par secteurs à Ouagadougou. La zone couverte par l'AJPO est très vaste. Il y a des relations interassociatives pour le référencement des enfants.

- Beaucoup de demandes concernent des vélos pour se déplacer, même pour aller au centre de l'AJPO.

- Tous les enfants n'ont pas l'électricité pour travailler le soir. Certains se mettent même au bord de la route le soir. L'AJPO essaie de trouver des lampes à pétrole.

- Ce sont les parents qui ont l'autorité parentale. Si les parents meurent, personne n'a l'autorité parentale. C'est l'oncle maternel aîné qui prend le relais mais il n'y a rien d'officiel. S'il y a un problème, cela permet de retirer l'enfant de sa famille d'accueil et de le replacer ailleurs.

Il peut aussi y avoir des problèmes par rapport aux parcelles que les oncles (par exemple) tentent de récupérer lorsque les 2 parents sont morts. Cela pose des problèmes d'autant plus qu'il n'y a pas toujours d'état civil. Les juristes doivent donc effectuer un travail auprès des autorités locales pour obtenir un statut juridique des enfants. Peut-être faudrait-il effectuer ce travail au préalable, avant l'apparition de problèmes. Tous les enfants suivis à l'AJPO ont un extrait de naissance mais pour Myriam Mercy il faudrait aller plus loin et établir une autorité parentale pour les enfants afin de pouvoir les retirer en cas de maltraitance. Selon Daouda, cela n'est pas nécessaire, puisque l'AJPO peut déjà retirer les enfants maltraités de leur famille.

Des nouvelles fraîches du Togo – Reportage photos de Marie-Jo Mercy

Je suis partie au Togo pendant 15 jours, à la fois en tant que référente et marraine. J'ai pu à cette occasion emmener et distribuer des colis et des lettres de parrains.

Lors de la 1^{ère} semaine à Lomé, j'ai pu me rendre compte des activités de l'ASDEB. Une certaine partie de mon temps a été consacrée à l'achat de vélo, beaucoup de parrains ayant voulu offrir ce cadeau à leur filleul. C'est d'ailleurs un cadeau très utile puisque les distances sont souvent longues entre l'école et le domicile des enfants.

Concernant les enfants, on peut constater un décalage entre le physique et l'âge (les enfants paraissent fréquemment plus jeunes et sont souvent assez petits) et entre le physique et le psychique.

On peut aussi s'apercevoir qu'il n'est pas simple pour les filleuls d'écrire et qu'ils sont assez gênés pour rédiger des lettres.

Certains enfants connaissent bien leurs parrains, d'autres non.

En ce qui concerne l'ASDEB, l'association partage son local avec un café (l'association l'occupe la journée et le café le soir), ce qui permet d'avoir une grande cour pour les enfants. Sylvianne, référente des parrainages à l'ASDEB, ou des bénévoles, rendent régulièrement visite aux enfants, au minimum une fois par mois.

Il y a beaucoup d'enfant en famille d'accueil au Togo. Il arrive à l'ASDEB de déplacer des enfants s'il y a des problèmes avec les familles. Elle change les enfants de collèges ou de lycées en cas de difficultés.

Elle achète également un costume par an aux enfants.

En résumé, l'ASDEB joue un peu le rôle de parent pour les enfants qu'elle prend en charge.

A Kpémé, le suivi des parrainages est assuré par Théophile. Ce dernier, et plus généralement toute l'équipe de l'ASDEB, sont très attentifs au problème de la prostitution des jeunes filles qui est très présent dans cette région. Ils n'hésitent pas à « retirer » les jeunes filles de leur famille et à leur trouver une famille d'accueil à Lomé afin d'éviter de telles situations.

J'ai fait un atelier écriture avec les enfants parrainés et ai pu constater que c'est très inégal : certains enfants ont du mal à écrire, d'autres écrivent très bien. Le fait qu'ils ne parlent pas français chez eux joue un rôle important, le français étant la langue de l'école. Les enfants sont plus à l'aise quand ils sont au collège.

Beaucoup d'enfants sont en échec scolaire, ce qui est dû notamment à leur vécu, à la perte des parents. De plus, le système scolaire est compliqué : les enfants apprennent la grammaire française avant d'apprendre la grammaire locale.

Au final, beaucoup d'enfants ont fait des dessins pour leurs parrains et marraines.

Concernant la prise en charge des enfants malades, il s'agit d'une activité très récente pour l'ASDEB. C'est un des points qui nous avait soucie lorsque Sandrine Dekens avait effectué une mission de suivi au Togo. En 2006, l'ASDEB a réussi à obtenir un budget du Fonds Mondial, ce qui lui a permis d'embaucher un assistant médical et une infirmière qui viennent trois fois par semaine pour effectuer des consultations. Depuis cette date, 100 personnes sont prises en charge pour le suivi des ARV (adultes ou enfant), malgré les problèmes d'accès au traitement au Togo. C'est l'assistant médical qui prescrit les ARV en fonction des résultats d'analyse.

Par ailleurs, l'association a pris la décision de faire dépister tous les enfants. L'argent nécessaire pour ce dépistage ne vient pas du parrainage.

Débat avec la salle

Comment le parrainage est-il présenté aux enfants ?

Réponse de Daouda : quand l'enfant est « sélectionné », l'équipe de l'AJPO l'informe que quelqu'un, en France, veut l'aider et qu'il peut « remplacer » un parent sans vraiment le remplacer.

ض

Point sur le suivi des parrainages chez les partenaires d'OSI

✘ Partenariat avec Sinethemba Trust – Afrique du Sud, par Frédérique Delabrière

Ce partenariat a commencé en décembre 2001 avec 28 enfants. Il n'est pas prévu de doubler le nombre de parrainage, suite à la demande de Stan (réfèrent des parrainages à Sinethemba) pour qui cela représenterait trop de travail. En effet, il travaille également sur un programme similaire avec une association allemande.

Cette année, quatre parrains ont été perdu, soit parce qu'ils n'ont pas souhaité continuer, soit parce que Stan a demandé à suspendre les parrainages du fait que les enfants étaient partis dans des provinces éloignées.

De plus, Stan ne veut plus travailler ni avec des mineures chefs de famille, et cela à cause de leurs grossesses successives, ni avec des aïeules, ce qui peut poser des problèmes aux parrains.

L'un des gros problèmes de l'Afrique du Sud est la violence urbaine et l'alcoolisme.

La grande avancée cette année avec ce partenaire est que, pour la première fois, on peut parler ouvertement du SIDA avec Stan. Les années précédentes, c'était sous-entendu, jamais écrit ni dit. Sinethemba a mis en place un atelier psychologique pour parler du SIDA avec un atelier théâtre permettant d'aborder le sujet par des jeux de rôle.

Cette progression nous permet de parler de l'accès aux soins et plus généralement de tout ce qui a trait au virus dans la prise en charge globale des enfants.

La deuxième grosse activité de l'association est son travail sur les boîtes de mémoire. C'est un outil qui a été créé en France et en Angleterre à la fin des années 1970 pour les enfants orphelins placés en famille afin qu'ils aient une trace de leur vécu. Cet outil a ensuite été repris en Ouganda.

Philippe Denis (avec qui OSI a travaillé pour lancé ce partenariat) travaille dans un atelier sur ces boîtes de mémoire : les enfants regroupent dans la boîte, si les parents sont encore vivants, des photos, des livres qu'ils ont aimés... Si la mère est vivante, elle peut raconter des histoires, chanter... pour laisser une trace à l'enfant.

Cet outil permet de laisser des repères à l'enfant, ce qui lui permet de se construire, de faire son cheminement.

Il y a aussi un groupe photos au sein duquel les enfants peuvent s'exprimer sur le choix de ce qu'ils ont pris en photo.

Il reste une enfant à parrainer.

Enfin, une stagiaire va partir 3 mois à Sinethemba afin de mettre un place un blog entre les parrains et les filleuls afin qu'ils puissent s'échanger des photos. Elle a déjà commencé à créer ce blog avant de partir et pérennisera le projet une fois sur place.

✘ Partenariat avec l'APECOS – Burundi, par Annie Carron

L'élément essentiel de l'année 2006 est la mission effectuée par Sandrine Dekens au Burundi.

L'évaluation qu'elle a pu faire de l'APECOS est très rassurante. Cette association réalise un suivi vraiment global des enfants, du point de vue médical, éducatif avec un vrai soutien scolaire...

Sandrine a pu évaluer l'impact des parrainages car OSI travaille avec l'APECOS depuis maintenant 5 ans. Les enfants sont en bonne santé, sont mis sous traitement s'ils en ont besoin. Les résultats scolaires sont également satisfaisants.

L'engagement des jeunes mineurs chefs de famille est important dans cette association. Cela a poussé Sandrine à proposer de transformer certains parrainages d'enfants en parrainages d'adolescents chefs de famille.

De même, la décision a été prise de continuer le parrainage d'un majeur avec une certaine somme pour qu'ils puissent acheter un lopin de terre afin de devenir autonome.

Par ailleurs, OSI et les parrains reçoivent régulièrement des courriers. Il y a eu des améliorations de ce point de vue là. Certains enfants n'écrivent cependant pas car ils ne reçoivent pas de courrier.

Retirer des colis coûte cher au Burundi, l'APECOS a donc du demander à OSI et à ses parrains de stopper les envois de ce type. L'idée est plutôt de transférer de l'argent pour que les responsables de l'APECOS puissent acheter un cadeau sur place, même s'il est vrai qu'il est différent de recevoir un cadeau qui a été pensé que de l'argent.

Actuellement, la situation est très préoccupante au Burundi : sécheresse, famine au Nord, problème d'électricité. Cela entraîne une délocalisation de l'aide au Nord et une augmentation des prix des produits alimentaires au Sud. Les jeunes de l'APECOS ont demandé une aide à Sandrine.

Cela pose la question de savoir ce que l'on peut faire en plus du parrainage. La somme versée chaque mois ne représente pas la même chose selon les pays. Or, si on met plus d'argent sur des filleuls déjà parrainés, c'est une aide que l'on ne met pas ailleurs.

Le problème de l'APECOS est que 17 parrainages devront s'arrêter d'ici 2008. Jean-Marie (responsable des parrainages à l'APECOS) et Sandrine ont décidé d'arrêter 5 parrainages pour lesquels OSI n'avait pas pu trouver ou retrouver de parrains.

Débat avec la salle sur l'APECOS

- Sur la date de fin du parrainage :

Le parrainage s'arrête quand l'enfant a 18 ans sauf si le parrain souhaite continuer. Même si ce choix est dur humainement, il ne faut pas oublier que beaucoup d'enfants plus jeunes attendent eux aussi un parrain.

Il faut aussi un projet individuel de vie pour chaque enfant afin de l'accompagner vers la fin du parrainage : où en est-il ? Quelle formation lui proposer ? etc...

- Sur les cadeaux envoyés aux enfants :

Quand le parrain envoie un cadeau à son filleul, quid du reste de la fratrie ? Chaque parrain fait comme il veut, il peut choisir d'envoyer un cadeau à chaque membre de la fratrie s'il le souhaite. Mais il doit tenir compte des frais de douane pour l'APECOS.

- Est-il possible d'envoyer des étrennes ?

Cela peut poser problème à OSI car c'est ingérable comptablement pour l'association mais aussi à cause des frais de change (le partenaire ne reçoit pas exactement la même somme chaque trimestre en fonction de ces frais, il peut donc ne pas se rendre compte que la somme reçue est plus élevée que d'habitude). Il est cependant possible d'envoyer des étrennes quand une personne se rend sur place. C'est également possible pour un projet précis (achat d'une machine à coudre, paiement de frais d'enterrement...) à la condition cependant d'avoir l'accord du référent pays sur place.

La règle de base reste cependant de ne pas (trop) envoyer de cadeau ni d'argent. Donner plus d'argent à un enfant peut poser problème pour les enfants non parrainés qui ne comprennent pas pourquoi ils ne reçoivent rien. Sur place, les référents expliquent aux enfants que les fonds français sont prévus pour tant d'enfants et que dès que l'association pourra faire parvenir plus d'argent, ils auront aussi leur chance d'avoir un parrain qui les soutient. Mais si des fonds supplémentaires parviennent pour les mêmes enfants, cela entraîne de la jalousie et le référent sur place est obligé de distribuer l'argent au domicile.

✘ Partenariat avec l'ACJEMA – Burundi, par Myriam Mercy

L'orphelinat a été créé suite à la « récupération » d'enfants par un groupe de femmes notables à Bujumbura. La cousine de Marie-Rose Baganzicaha (référente pour l'ACJEMA à OSI) en faisait partie.

OSI a donné son accord pour soutenir cette structure mais en imposant des conditions strictes, notamment le fait de ne pas accueillir plus d'enfants dans la maison.

L'orphelinat était alors tenu par le groupe de femmes. Elles ont ensuite délégué la gestion quotidienne de l'orphelinat à Albert. Or ce dernier a pris le pouvoir. La vie quotidienne des enfants s'est alors dégradée puisqu'il les utilise pour faire de la mendicité. Albert a également un fort côté mystique. En effet, le mysticisme est très fréquent au Burundi. Le peu de réponse existant face au SIDA dans ce pays et plus généralement dans les pays du Sud entraîne un développement de la religion car les personnes n'envisagent pas d'autres solutions. Cela peut aboutir à des dérapages.

De son côté, Célestin, référent sur place du partenariat, a tenté de temporiser la situation. C'est une personne de bonne volonté qui d'un côté souhaitait protéger les enfants (scolarisation...) mais qui de l'autre a caché un certain nombre de choses. Or lui aussi a été écarté par Albert.

Albert n'a aucun projet pédagogique pour les enfants. Il semble cependant qu'il ne détourne pas les fonds reçus. Les enfants bénéficient d'un logement correct mais pas nécessairement d'un nombre de repas suffisant pas jour. En effet, l'essentiel de l'argent récolté par Albert passe dans le loyer. Il aurait cependant pu trouver un loyer moins important.

OSI a donc repris contact avec les dames fondatrices de l'ACJEMA. Avec elles, un travail est effectué pour déterminer qui a l'autorité parentale sur les enfants. Toutes les personnes en présence ont donné leur accord pour intervenir mais le problème est que personne ne sait qui sont ces enfants. Albert prétend qu'il a l'autorité légale pour s'occuper des enfants tandis qu'OSI affirme que c'est elle qui la détient. Mais personne ne peut le prouver.

Par ailleurs, certaines familles ne portent pas plainte contre Albert car d'une part elles le trouvent très bien et d'autre part elles ressentent une certaine culpabilité à ne pas s'occuper des enfants.

Deux enfants ont toutefois pu être retirés de l'orphelinat car ils devaient être mis sous traitement ARV en raison de leur état de santé préoccupant (question de vie ou de mort).

Certains enfants ne sont également plus dans l'orphelinat.

OSI a décidé de faire appel à une avocate avec laquelle nous oeuvrons afin de retirer les enfants de l'orphelinat un par un. Heureusement nous avons un second partenaire au Burundi, l'APECOS, mais celui-ci est déjà surchargé.

Tous les parrains ont été mis au courant de la situation. L'argent des parrainages est bloqué sur un compte pour le moment. Il peut également être utilisé pour payer les honoraires de l'avocate si les parrains ont donné leur accord.

A l'heure d'aujourd'hui, OSI n'a plus de contact avec Albert. Tout passe par l'avocate, l'officier de police judiciaire... On peut apercevoir un décalage entre deux réalités distinctes : du côté d'OSI, ces enfants ont des identités, des parrains ; mais dans la réalité africaine, ces enfants étant perçus comme étant mieux lotis que les enfants des rues, les différents intervenants prennent leur temps pour agir. Comme personne ne sait qui a l'autorité parentale, comme les enfants n'ont pas nécessairement d'identité civile, ils ne comprennent pas toujours que des gens « du Nord » s'intéressent à ces enfants.

Il y aura toujours une ambiguïté par rapport à ce type d'action. Il faut savoir faire confiance à la diaspora africaine même si l'action peut se solder par un échec. Les programmes menés par des associations du Nord ne doivent pas rester de l'humanitaire.

Il y a une limite entre la part de confiance accordée aux partenaires et le fait de tout savoir du fonctionnement de l'association sur place. Il ne faut pas mettre nos associations partenaires sous tutelle.

De plus, il est difficile financièrement pour OSI de faire des missions d'évaluation tous les trois mois auprès de nos partenaires. C'est également difficile pour ces derniers sur le plan de la confiance.

C'est aussi un choix de ne pas avoir de salariés sur place.

Par ailleurs, d'autres associations du Nord, qui sont sur place, font des évaluations de nos partenaires sur d'autres programmes. C'est pourquoi ce genre de difficulté ne pourrait pas avoir lieu avec un partenaire comme l'APECOS qui est une structure plus importante. L'ACJEMA n'avait pratiquement qu'OSI comme partenaire. Mais c'est aussi un choix de travailler avec des structures plus modestes.

D'autre part, il est aussi difficile pour nos partenaires de comprendre ce qu'est un parrain. Le parrainage est plus qu'un engagement financier, c'est un engagement moral et sentimental. C'est ce qui pose un problème de compréhension pour les parrains lorsqu'OSI arrête un partenariat.

Un problème d'incompréhension existe également entre les parrains et les référents pays car si les premiers demandent beaucoup de nouvelles de leurs filleuls, les référentes d'OSI ont besoin de se sentir soutenues. Par exemple, quand elles font parvenir des lettres aux parrains, très peu d'entre eux répondent (trois sur une trentaine par exemple au Burkina Faso). Du coup, les référentes ont l'impression d'être intrusives et n'osent plus envoyer de demandes.

De plus, certains parrains changent d'adresse postale ou mail sans en avertir l'association.

Pour remédier à cela, il est proposé de créer un groupe d'échange pour le Burundi et d'avoir recours à des référents adjoints pour les référentes qui suivent 50 parrainages.

✘ Partenariat avec Action Social – Bénin, par Sandrine Rollot

Eugène, Président d'Action Sociale, donne des nouvelles très régulièrement.

Ce partenariat a démarré il y a un an, par une mission de démarrage de Sandrine Dekens. OSI a pu rencontrer Aline, responsable des parrainages à Action Sociale, en juin 2006, suite au colloque Enfance et Sida. Cela a permis de dynamiser la collaboration, de mieux se connaître. Elle a également pu joindre des parrains par téléphone.

Aline connaît très bien les enfants. Elle a une équipe d'assistantes sociales pour suivre les enfants mais elle a connaissance des cas les plus problématiques. Elle connaît donc bien les enfants parrainés et trouve merveilleux le fait que des parrains en France s'intéressent à des enfants Béninois.

Les 25 parrainages d'OSI ne représentent qu'un petit programme pour Action Sociale qui suit environ 800 enfants.

Concernant les enfants parrainés, beaucoup présentent des difficultés scolaires. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils vivent des situations très difficiles. 17 enfants sont scolarisés, les autres enfants étant trop jeunes (ils ont moins de 3 ans). L'un des enfants a même eu son bac en juin !

Du point de vue sanitaire, 5 enfants sont séropositifs et bénéficient d'un traitement. Deux enfants souffrent également de paludisme. Pour prendre en charge au mieux les enfants,

Action Sociale a mis en place un partenariat avec une clinique à Porto-Novo et a aussi créé une pharmacie communautaire.

Concernant les conditions de vie des enfants parrainés, certains d'entre eux vivaient en orphelinat mais il n'en reste plus qu'un aujourd'hui. Le parrainage a en effet motivé les familles pour accueillir un enfant.

Un enfant vivait chez son oncle mais, étant mal pris en charge, il a été retiré et placé dans une famille d'accueil. Le service juridique de l'association a réglé les problèmes d'autorité parentale, de retrait et de placement.

Action Sociale utilise l'argent des parrainages pour payer la scolarité des enfants, l'alimentation et reverse la somme restante en liquide aux familles d'accueil.

Les relations avec le Bénin sont plutôt satisfaisantes. Les contacts par mail sont parfois difficiles mais beaucoup de contacts se font par téléphone (2 à 3 fois par mois). Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe d'Action Sociale a réuni tous les bénéficiaires et beaucoup d'entre eux ont pu parler à Sandrine.

En juin, OSI a pu recevoir des fiches de suivi. Si des courriers pour les parrains se sont perdus en septembre, de nouvelles lettres ont été reçues au début du mois de mars.

Eugène et Aline ont compris qu'il est important pour OSI de suivre régulièrement l'évolution des enfants et de recevoir des fiches de suivi.

Il ne reste que 5 enfants à parrainer au Bénin.

Des voyages sont prévus dans ce pays pour l'été 2007, dont l'un par une marraine qui se propose d'être référente adjointe pour ce partenariat.

Enfin, Sandrine Rollot annonce son départ de l'association en raison d'activités professionnelles et personnelles trop chargées pour pouvoir suivre avec efficacité ce partenariat.

Myriam Mercy précise qu'OSI vient de démarrer une nouvelle action au Bénin. Ce programme a été financé par un mécène et OSI cherche des parrains pour prendre le relais. L'action soutenue a été mise en place par Christian Courpotin, Président d'honneur d'OSI dans la continuité des programmes qu'il a créés de prévention de la transmission de la mère à l'enfant et de suivi de ces couples mère/enfant du point de vue du traitement. Les pères bénéficient également d'ARV.

Dans des pays stables comme le Bénin, il est facile d'avoir accès à des traitements gratuits ou peu chers. Mais pour que le traitement soit efficace, il faut qu'il soit accompagné par un bol alimentaire suffisant. Or, ce n'est pas toujours le cas. Christian Courpotin a donc créé une association, l'APSS dont l'un des programmes, appelé « Le Phare », consiste à fournir un repas par jour aux personnes vivant avec le VIH sous traitement. 10 enfants bénéficient de ce projet grâce à OSI.

L'association recherche donc 10 parrains ne désirant pas entretenir de relations particulières avec un enfant pour prendre le relais. Il s'agit là d'un parrainage non affectif.

Myriam termine en précisant que les enfants bénéficiant de ce repas ne sont pas ceux qui bénéficient déjà d'un parrainage « classique ».

✘ Partenariat avec l'Algarrobo – Argentine, par Patricia Velletri

OSI a mis en place un petit programme en Argentine, avec un soutien de 8 enfants.

Nous avons pu rencontrer Luis en juin. Il a repris la suite de la fondation suite au décès de sa tante et continue de suivre les familles. Il suit également le partenariat avec l'hôpital pédiatrique pour les 5 enfants qui bénéficient d'un traitement.

En juin, il souhaitait monter un projet de plus grande envergure : étant directeur de l'alliance française, il voulait créer un groupe avec les enfants pour qu'ils puissent écrire à terme en français à leur parrain. Cependant, OSI n'a pas eu de nouvelles concernant ce projet ambitieux depuis cet été.

Luis a envoyé les résultats scolaires des enfants en décembre, mois qui marque la fin de l'année scolaire en Argentine. Un enfant a pu être scolarisé cette année et cela se passe bien.

Une jeune fille passait de mains en mains dans sa famille mais les choses se sont aplanies et elle s'épanouit. Luis discute avec sa tante de son orientation scolaire.

Il reste un enfant pour qui la situation est plus chaotique, sa mère alternant des périodes de répit et des hospitalisations assez longues.

✘ Partenariat avec le centre SAS – Côte d'Ivoire, par les marraines présentes

L'une des marraines échange régulièrement des courriers avec sa filleule. Celle-ci n'a pas été dépistée mais sa mère est séropositive. La mère est mal vue dans sa belle-famille et essaie de s'en sortir grâce à un petit commerce. La marraine tente de l'aider dans sa démarche en l'autonomisant par rapport à sa belle-famille.

Une deuxième marraine n'a jamais reçu de courrier mais le parrainage a démarré il y a moins d'un an, en juin. Elle a cependant des nouvelles de base par Sandrine Dekens, référente de la Côte d'Ivoire pour OSI. Elle ne trouve pas ce parrainage évident car sa filleule a 16 ans et elle est sa deuxième marraine.

Myriam Mercy fait remarquer qu'OSI peut pallier aux manques de nouvelles grâce aux stagiaires qui partent sur place mais que cela n'est pas possible pour Bouaké.

Une troisième marraine parraine une aïeule. Elle a des nouvelles par Sandrine Dekens et en a eu aussi par la fille aînée, qui avait 12 ou 13 ans à l'époque. Une personne a pu partir en février et apporter des courriers. C'est ainsi qu'elle a appris que l'aïeule avait changé de petits enfants : les garçons sont partis, la grand-mère a accueilli d'autres enfants et a aujourd'hui 7 petites filles à charge.

Bilan financier, par Annie Carron, Trésorière.

Cette année, OSI ayant embauché une comptable, le travail sur la comptabilité a été différent : on est passé d'une comptabilité analytique à une comptabilité générale.

Sur le compte de résultats, on remarque un solde débiteur de 1 643 euros. Cependant, nous pouvons équilibrer le résultat grâce aux soldes positifs des années précédentes.

Le budget total d'OSI se monte à 135 000 euros environ.

- Les parrainages :

Cette ligne budgétaire présente un solde négatif de 15 000 euros environ. Le solde était déjà négatif en 2005. Cela s'explique par le fait qu'OSI paie les parrainages pour les enfants n'ayant pas encore de parrains.

Il faut générer 77 000 euros pour suivre le nombre d'enfants actuel.

Il y a cependant 2 points positifs : 1/ OSI a su dégager plus de recettes qu'en 2005 et 2/ l'aide globale a été supérieure en 2006 par rapport à 2005.

- Les frais bancaires :

Les transferts de fonds présentent un certain coût.

- Évènements, mécénat et dons :

28 604 euros ont pu être générés en 2006 grâce aux dons, mécénats et subvention, ce qui représente une somme très inférieure à 2005 malgré les nombreuses demandes qui ont été envoyées.

- Frais de fonctionnement :

Ils sont inférieurs à 10 000 euros. Le coût est minimisé par l'engagement des bénévoles.

- Location :

Ce coût a pu être diminué grâce à un changement de local et au partage de ce local avec une autre association.

- Frais de personnel :

OSI a pu embaucher une salariée cette année mais grâce aux aides publiques et à une prestation vendue au FFFOD, le solde de cette ligne budgétaire n'est négatif que de 200 euros environ pour un salaire d'un an.

Le nombre important de stagiaires reçus par OSI a par contre augmenté le coût en tickets service et en remboursement des transports.

Ensemble de ces frais représente 32 % des frais annuels.

En conclusion, c'est un bilan qui garde comme priorité d'envoyer le maximum d'argent sur place.

OSI va tenter de garder un/une salarié(e) pour 2007.

Il faut aussi trouver des fonds pour pérenniser l'action et continuer d'aider les enfants. Cela passe par la recherche de parrains et de subventions.

Débat avec la salle :

Un parrain aurait préféré un compte de résultats plus classique avec les recettes et les dépenses plutôt qu'une balance. C'est une présentation analytique qui est un peu déroutante.

Myriam Mercy précise que c'est la présentation obligatoire aujourd'hui.

Annie Carron rajoute que le fait de reprendre les comptes après le travail et le départ de Marie-Rose a été assez difficile car les méthodes de travail étaient différentes. Elle propose d'envoyer un rapport financier à tous les parrains avec des graphiques.

Myriam Mercy termine en indiquant que l'année 2006 a été très difficile financièrement. Même si la situation a été préoccupante, le résultat est moins négatif que l'on ne pensait.

On commence à entamer les réserves. C'est pour cette raison qu'aucune nouvelle action de parrainage n'est prévue pour 2007.

Bilan et perspectives, par Myriam Mercy, Présidente.

L'année 2006 a été une année de « surplace » au niveau des parrainages, car seuls 10 parrainages thérapeutiques au Bénin ont été mis en place en supplément des parrainages en cours.

Beaucoup d'énergie a été investie pour le colloque « Enfance et Sida » qui s'est tenu en juin 2006. OSI a fait partie du comité de pilotage, ce qui a permis une reconnaissance par les autres associations de lutte contre le sida qui « ignorait » OSI jusque là. Une autre victoire pour OSI est le fait d'avoir pu faire venir des jeunes majeurs au colloque. Sans OSI, les intervenants auraient parlé des enfants sans leur présence. L'intervention des jeunes fût un moment assez fort. Si le comité de pilotage était assez septique sur la venue de ces jeunes au départ, ils ont félicité leur participation à la fin du colloque. Mais si cette action a été bénéfique sur le point de la notoriété d'OSI, elle n'a pas rapporté financièrement.

Par ailleurs, en marge de ce colloque, les jeunes ont pu se rencontrer entre eux. Cette rencontre a donné lieu à la création d'un réseau de Jeunes Affectés et/ou Infectés par le VIH (JAIV), avec en chef de file Rodrigue, président de l'association N'Zrama en Côte d'Ivoire. Si OSI réunit assez de fonds, une rencontre est prévue à Lomé en 2007, le choix de cette ville se justifiant par la situation géopolitique actuelle de Bouaké. 7 ou 8 demandes ont déjà été envoyées mais toutes les réponses sont négatives pour l'instant. C'est pourquoi, lors du colloque francophonie et sida, OSI va faire un appel à souscriptions pour dénoncer des réponses et aussi pour faire hommage à notre ténacité. Un rendez-vous avec la Mairie de Paris est prévu pour le 12 mars et nous espérons qu'elle financera, au moins en partie, ce projet.

Tous ces refus nous font poser la question de savoir si OSI doit ou non mener des actions plus « punchies ».

En août 2006, nous avons répondu à un appel à proposition de l'Agence Française du Développement et de la République Centrafricaine pour la prise en charge globale de 500 orphelins et enfants vulnérables dans 3 quartiers de Bangui, la capitale. Le budget du projet est de 615 000 € sur 2 ans. OSI a été pré-sélectionnée lors d'une première étape et est aujourd'hui en compétition avec une autre association. OSI prend un risque en répondant à ce projet.

La proposition finale a été envoyée en Centrafrique fin janvier 2007 et la réponse doit être donnée dans les 4 mois. Si cette dernière est positive, cela va considérablement modifier le fonctionnement d'OSI. Sandrine Dekens ferait un voyage de suivi tous les 2 mois.

Une autre action menée en 2006 a été la refonte du site Internet d'OSI qui reçoit beaucoup plus de visites. Il rapporte actuellement 1 à 2 parrainages par semaine, même si ce nombre est à moduler.

En conclusion, on peut dire qu'OSI se bat pour que les choses se maintiennent, même si l'association connaît des difficultés pour faire avancer les choses.

Débat avec la salle :

Un parrain : c'est peut-être faire preuve d'une certaine sagesse de considérer les choses comme cela car les associations fonctionnent par paliers. Peut-être ne faut-il pas viser un développement indéfini.

Myriam Mercy : C'est positif pour les bénévoles de voir que les choses avancent. Le nombre d'orphelins a augmenté depuis 2000, donc la part d'OSI dans la lutte contre le sida diminue. OSI fait avant tout de la lutte contre le sida et pense que le parrainage est une solution. Elle souhaite progresser proportionnellement au reste de la lutte.

En 2006, OSI a été reconnu en tant qu'expert. L'analyse que nous faisons de l'orphelinage dû au VIH ne va pas nécessairement dans le sens de l'analyse anglophone, en particulier américaine. OSI ne veut pas d'un plan Marshall avec les conséquences négatives que cela comporte comme le gonflement des salaires par exemple, mais considère qu'il faut soutenir les petites initiatives. OSI fait du parrainage par solidarité avec les petites structures au Sud dans le cadre de la lutte contre le SIDA, pour qu'elles puissent tenir le coup.

OSI souhaite soutenir le maximum de partenaires mais a, pour le moment, fixé une limite à 10 et à un doublement de nos parrainages chez nos partenaires.

OSI cherche aussi des fonds pour re-filmer les enfants du film « L'Afrique Orpheline » tous les ans afin de faire un suivi des parrainages et déterminer son impact sur les enfants.

Myriam Mercy est confiante sur le maintien de l'existant mais aimerait annoncer de nouveaux programmes.

Il faut en conclusion noter qu'un autre projet est en cours à OSI : un partenariat avec IFCO (International Foster Care Organisation), une structure hollandaise spécialiste de l'accueil des enfants en famille d'accueil, avec qui OSI souhaite monter un projet de formation de formateurs en matière de familles d'accueil afin d'augmenter la qualité d'accueil des familles prenant en charge des orphelins. Aucune réponse à nos demandes de subventions n'a été reçue à ce jour mais ce projet peut rapporter à terme.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Vote du rapport financier et du budget à l'unanimité.

Vote du rapport moral à l'unanimité.

Vote du rapport d'activités à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration : démission de Sandrine Rollot.

Reconduction de l'ancien Conseil d'Administration sans Sandrine Rollot.

Vote à l'unanimité du Conseil d'Administration.

Il est noté qu'il faudra remplacer Sandrine Rollot dans l'année car il est bien d'être au moins 7 au Conseil d'Administration.

REMERCIEMENTS

Fait à Paris, le 11 mars 2007.

Orphelins Sida International
4 rue de Belfort
Tel / Fax : 01 47 97 54 94
www.orphelins-sida.org

75 011 Paris
Mail : contact@orphelins-sida.org
<http://osi.bouake.free.fr>